

Le faux guide de montagne était un véritable «serial arnaqueur»

FILOUTERIE

Le témoignage de Martine* sur la manière dont elle a été escroquée ravive les mémoires. En 2006, une trentaine de plaintes avaient été déposées contre un même faux guide de montagne.

DANIEL ABIMI

Evelyn* n'en revient toujours pas. Quand sa voisine lui a fait lire l'article qui racontait les malheurs de Martine*, elle en est restée médusée. Surtout quand elle a lu comment Martine s'était laissée abuser par un soi-disant guide de montagne (lire 24 heures du 8 juillet) à qui elle avait prêté 100 francs en guise de dépannage, comment la reconnaissance de dette était bidon, et comment son argent s'était perdu dans la poche du filou.

«Mais t'as vu, c'est exactement ce qui nous est arrivé, c'est la même histoire, à la virgule près...» concluent-elles en fin de lecture. Deux ans après, elles se souviennent comme si c'était hier de celui qui les avait escroquées en faisant appel à leur bon cœur. C'était durant l'été 2006.

Touchant et crédible

«C'est quand même amusant tout cela, relativise d'emblée Evelyn. Quand ce brave monsieur a sonné à ma porte, il était tout énervé et tout essoufflé. Visiblement, ce zigo avait bien étudié et retenu les prénoms de plusieurs personnes du voisinage pour donner du crédit à son his-



SCÉNARIO BIEN RODÉ

Au mois de juin, un faux guide de montagne a sévi du côté de la rue des Echelettes, dans le quartier du Maupas. Le témoignage de la victime a ravivé des souvenirs parmi les proies d'un escroc qui avait essaimé en 2006. Le scénario était strictement identique. Plus de trente plaintes avaient alors été déposées.

LAUSANNE, LE 20 JUILLET 2008

toire.» Comme dans le cas de Martine, il raconte qu'il est guide de montagne, qu'il a oublié ses affaires dans la voiture de sa compagne, qui elle-même est au travail, infirmière dans une clinique de la région. Evelyn n'avait donc pas de raison de se méfier quand elle lui

a prêté son téléphone pour qu'il puisse appeler son amie, pas plus quand elle lui a spontanément offert de l'aider en lui prêtant l'argent dont il avait besoin pour aller chercher sa filleule à Bienne et lui permettre de passer ses vacances auprès de son parrain.

C'était si touchant et tellement crédible. Et puis, comme Evelyn n'a pas les septante et quelque francs que coûte le billet de train, elle lui donne un billet de 100 francs contre une reconnaissance de dette et la promesse d'un remboursement le soir même.

Forcément, l'homme ne rappelle pas. Au bout de deux jours, Evelyn décide d'appeler le numéro de natel que le guide de montagne lui avait donné. Elle tombe à chaque fois sur une boîte vocale. Evelyn a compris qu'elle s'est laissée gruger.

Mais elle comprendra très vite aussi qu'elle n'a pas été la seule. Quand elle raconte toute l'histoire à sa voisine, celle-ci l'écoute avec attention et finit par lâcher: «Toi aussi...» Elle lui avoue également qu'elle n'a osé raconter sa mésaventure à personne, pas même à son fils. Les deux dames finissent par se rendre à la police pour déposer une plainte. De discussions en conversations, Evelyn et sa voisine finiront par apprendre qu'elles ne sont de loin pas les seules victimes de ce faux guide de montagne.

Dans les faits, plus de trente plaintes ont été déposées entre mars et novembre 2006. Sans compter tous ceux qui ont préféré taire l'histoire, de crainte de passer pour trop naïfs. Des sommes variant entre quelques dizaines de francs et environ 200 francs ont été soustraites.

L'homme avait alors été arrêté, jugé et condamné à 3 mois de prison. Il s'agissait en fait d'un toxicomane, âgé de 46 ans, sans véritable domicile fixe. Il bénéficiait de l'aide sociale et «gagnait» ainsi l'argent destiné à sa consommation quotidienne d'héroïne.

Sous les verrous

Le témoignage de Martine laisse donc à penser que notre «guide de montagne» est de retour... «Le scénario est strictement identique, même le «chouchou» qu'il employait pour parler à son amie», sourit Evelyn. Du côté de la police lausannoise, l'histoire n'est visiblement pas passée inaperçue non plus, puisqu'un suspect a été mis sous les verrous. ■

*Prénoms fictifs

Après trente ans de politique vaudoise, il s'en va défendre les droits humains au Guatemala

HUMANITAIRE

Jean-Jacques Ambresin, député au Grand Conseil durant trois décennies et ancien municipal rennais, rejoint les Brigades internationales de la paix.

«A mon âge, j'ai un idéalisme bien plus pragmatique que lorsque j'étais jeune! J'ai du recul pour savoir que la révolte ne permet pas nécessairement de régler des injustices: c'est dans le calme qu'on peut bien souvent réussir à trouver un consensus et à faire bouger les choses.» A la maturité, Jean-Jacques Ambresin (65 ans) compte justement ajouter sa longue expérience en politique pour garder, dès le 25 juillet au Guatemala, la ligne de neutralité défendue par les Brigades internationales de la paix.

Député au Grand Conseil durant trois décennies et longtemps membre de l'exécutif ou de l'organe délibérant de Renens, le jeune retraité a décidé de rejoindre pour une année l'ONG qui tente, dans des zones de fortes tensions, d'amener une caution internationale. Une démarche qui vise à ouvrir un espace d'action non violente à des organisations actives localement et menacées en raison de leur engagement. «Partir dans l'humanitaire était un rêve. Arrivé à la retraite, c'est un défi que



Jeune retraité du Grand Conseil et de l'exécutif ou de l'organe délibérant de Renens, Jean-Jacques Ambresin a décidé d'intégrer pour un an le projet des Brigades internationales de la paix au Guatemala.

je peux enfin réaliser.» Pour douze mois, le grand-père laissera donc femme et famille en Suisse.

Au milieu de la violence

Avec une équipe de dix accompagnateurs protecteurs non armés, il va défendre les droits humains dans une région qui, depuis 2003, est en proie à un regain de violence et de corruption. Au Guatemala, Jean-Jac-

ques Ambresin accompagnera des témoins d'actes violents, des avocats, des syndicalistes ou encore des membres de communautés indigènes.

«A quelques jours du départ, je crains plus les petites bêtes et autres inconvénients que de sauter sur une mine», assure celui qui connaît déjà - «en touriste uniquement» - six pays d'Amérique latine. Et l'ancien politicien socialiste d'ajouter que cette mis-

sion lui permettra aussi, après les longues discussions menées sur les bancs du parlement, de «faire des choses vraiment concrètes». «J'ai adoré mon engagement au Grand Conseil, mais maintenant que j'ai enfin du temps pour moi, je voulais aussi agir plus directement, sur le terrain et de manière moins générale.»

G. CO.

www.peacebrigades.ch

EN BREF

Visites gratuites

PRÉCISION L'article paru mercredi 16 juillet sur l'Association Rétrobus Léman pouvait laisser croire qu'il fallait payer un billet de bus pour participer aux visites guidées dans le cadre de Lausanne Estivale. Ce n'est bien sûr pas le cas, puisque toutes les activités de Lausanne Estivale sont gratuites. Il est par contre nécessaire de s'inscrire au 021 315 25 55. 24

Un nageur se brise la nuque à Vidy

LAUSANNE Un jeune homme de 20 ans s'est brisé la colonne cervicale en plongeant dans le Léman samedi, à proximité du Restaurant La Voile d'Or, à Vidy. Ce sont des témoins qui l'ont vu flotter, la tête sous l'eau, qui ont donné l'alerte. Vu la gravité de ses blessures, le nageur a été héliporté au Centre suisse de paraplégiques de Nottwil (LU). Le jeune homme s'est dirigé vers le bout d'une jetée samedi vers 18 h, a indiqué hier la police. Il a plongé au-dessus de rochers, mais le fond n'était que de 1,50 mètre. **ATS / 24**

PUBLICITÉ

Centrale d'Appareillage Acoustique Lausanne
Passerelle du Grand-Pont 5
près de l'ascenseur du Flon
Tél. 021 312 81 91

2 boîtes de piles achetées, la 3^e offerte
Votre centrale près de chez vous:
0840 000 777 (tarif local)
Bulle • La-Chaux-de-Fonds • Fribourg • Genève • Lausanne • Martigny • Morges • Neuchâtel • Nyon • Orbe • Payerne • Sierre • Sion • Yverdon-les-Bains

Présentation des dernières nouveautés
Bon pour un dépistage d'audition gratuit

Nom _____
Prénom _____
N° _____
Rue, n° _____
NPA, lieu _____

Offre valable jusqu'au 30 août 2008
Centrale d'Appareillage Acoustique
Passerelle du Grand-Pont 5
1003 Lausanne
Tél. 021 312 81 91
Fax 021 312 47 12
lausanne@centrales-srls.ch